

Débat sur la TVA Sociale

Fiche réalisée par Maxime Combes, mise à jour le 13 juin 2007, maxime.combes@gmail.com

1) Actualités :

Lors de la campagne, Sarkozy avait proposé « *d'expérimenter la TVA sociale sur un ou deux secteurs* ».

Le mardi 12 juin, **François Fillon** a confirmé qu'une hausse de TVA, à compter de 2009, pour financer la protection sociale était à l'étude. "*L'ordre de grandeur*" pourrait être de 5 points.

Cette annonce survient après les propositions du paquet fiscal (crédit d'impôt sur les intérêts d'emprunt, défiscalisation des heures supplémentaires, suppression des droits de succession, bouclier fiscal) dont le financement (15,6 milliards d'euros) n'est pas dévoilé.

Une mission a été confiée à Borloo et Besson pour étudier la question et les expériences allemandes et danoises.

Jeudi 14 juin, Fillon, sur France 2 : « *La TVA n'augmentera pas pour financer les dépenses de l'Etat. [...] en 2008 elle restera à 19,6 %.* »

Sondage CSA Le Parisien (15 juin) : 60 % des Français y sont opposés.

2) Qu'est-ce que la TVA Sociale ?

Il s'agirait de baisser le coût du travail en basculant, des entreprises vers les ménages, une partie du financement de la Sécurité sociale, grâce à deux outils simultanés :

- **la réduction des cotisations patronales ;**
- **l'augmentation de la TVA de plusieurs points** (on parle de 5 points actuellement).

3) Les motifs invoqués par ses partisans :

- **alléger le coût du travail** et donc **améliorer la compétitivité des entreprises** produisant en France ;
- **taxer davantage les produits importés et réduire leur avantage comparatif ;**
- **favoriser les exportations** : exonérées de TVA, elles seraient favorisées par la baisse du coût du travail ;
- **lutter contre les délocalisations** : la baisse du coût du travail et la hausse de la taxation à l'importation les rendent moins « rentables ».

citation de Sarkozy, dans son livre-programme Ensemble :

la TVA sociale est "*un moyen pour lutter contre les délocalisations, pour créer de l'emploi, pour faire augmenter le pouvoir d'achat*". "*L'assiette de la TVA étant plus large que celle des cotisations sociales, environ un tiers de la baisse des cotisations pourrait être réalloué à l'augmentation du pouvoir d'achat*".

4) Ailleurs en Europe :

- Entre 1987 et 1989, le **Danemark a pratiquement supprimé les cotisations sociales des employeurs pour les financer par une hausse de 3 % du taux de TVA**, porté à 25 %.
- En Allemagne, le gouvernement d'Angela Merkel, a fait passer au 1er janvier 2007 **le taux de TVA de 16% à 19%** (le taux réduit de 7% – appliqué aux produits alimentaires, transports en commun, livres et journaux, n'a pas varié). **Un tiers des recettes supplémentaires a été affecté à un allègement des cotisations patronales et le restant aux finances de l'Etat fédéral (=revient à une hausse des prélèvements)**. Trop tôt pour juger du résultat.

5) La TVA : taux et parts dans les produits de l'Etat

En 2006, la TVA a rapporté environ **126 milliards**, soit presque **la moitié des recettes fiscales**.

- taux général : 19,6 % ;

- taux réduit : 5,5 % (produits agricoles, produits culturels ou travaux de rénovation des logements)
- taux très réduit : 2,1 % (médicaments remboursés par la Sécurité sociale).

6) Les incohérences internes du projet :

- **les cotisations patronales ne peuvent être supprimées** : le rendement financier de la TVA sociale, même augmentée à 25 % pour tous les produits, ne serait que de 82 milliards d'€ alors que les cotisations patronales rapportent 180 milliards d'euros ;
- **la neutralité sur les prix n'est pas assurée** : partant du principe que les entreprises répercuteront intégralement la baisse de leurs cotisations sur les prix de leurs produits, les partisans de la TVA sociale en conclut que ce transfert n'aurait pas d'incidence sur les prix à la consommation des produits français malgré un taux « apparent » plus élevé ; or il n'est pas du tout assuré en cette période de pression sur les retours en investissements, que les entreprises n'utilisent pas la baisse des cotisations pour augmenter leurs marges.
- **la compétitivité des entreprises françaises** : le projet vise à l'améliorer. Mais quelle est-elle aujourd'hui ? Avec la plus forte productivité horaire au monde, les salariés français ne sont pas un handicap pour les entreprises. La fiscalité française est-elle trop lourde ? Seul indicateur indiscutable, les investissements directs étrangers (IDE) placent la France en 4ème position.
- **une réduction de la concurrence provenant des pays à bas salaire ?** l'augmentation de 5 points de la TVA revient à renchérir les biens importés : que vaut cet avantage de 2% quand les coûts salariaux sont 5 fois plus faibles en Europe centrale et 40 fois plus faibles en Chine qu'en Europe occidentale ?
- **une forme de dumping** : généralisée à tous les pays, la TVA sociale, agissant comme une forme de dévaluation, devient inefficace.

7) Compléments critiques externes :

- **les prix devraient augmenter** : pour Thomas Piketty (par AFP) « *A chaque fois qu'un gouvernement a augmenté la TVA, cette hausse s'est répercutée sur les prix* », à hauteur de 60 % ou 70 %, selon les secteurs.
- **les cadeaux fiscaux n'étant pas financés**, on peut se demander si la TVA sociale n'est pas un moyen ex post de le faire.
- **une augmentation des prix dans certains secteurs pourraient avoir des effets dramatiques et contreproductifs** (fermetures et licenciements) ;
- **la TVA sociale opère un transfert au détriment des ménages** : la hausse de l'imposition de la consommation aggraverait le déséquilibre du système fiscal-social français.
- **augmenter le poids de la TVA (51 % des impôts levés par l'Etat contre 17 % pour l'impôt sur le revenu) dans la fiscalité aggrave les inégalités** : la TVA touche uniformément les consommateurs, à la différence des impôts progressifs comme l'impôt sur le revenu (en matière de TVA, les taux d'effort des 10 % des ménages les plus pauvres et des 10 % les plus riches sont respectivement de 8 % et de 3,4%) ;
- **depuis 2002, l'euro s'est apprécié de 50% par rapport au dollar** : ce n'est pas 5 points de TVA qui infléchira cette politique à la hausse de l'euro qui va à l'encontre de l'emploi ;
- en augmentant le financement fiscal de la Sécurité Sociale, **se pose la question de la gestion par les partenaires sociaux des caisses de retraite ou de maladie.**

A noter :

- le MEDEF est pour l'instant réticent, en demandant que le dossier soit « étudié »...
- le financement des régimes sociaux repose aujourd'hui à 60 % sur les cotisations, contre 90 % dans les années 1980

sources :

- presse ;
- SNUI : http://www.snui.fr/gen/chronique_fiscale/2006/LaTVApouteilleetresociale.pdf
- Attac : *Vivent les impôts*
- Article Henri Sterdinyak : <http://www.ofce.sciences-po.fr/pdf-articles/2006/monde26-09-06.pdf>